

## Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental des Bouches du Rhône du mardi 04 avril 2017

### - **Déclarations liminaires** des organisations syndicales :

- Sur les conditions de travail des agents pénitentiaires aux Baumettes, dans les autres établissements pénitentiaires mais également à la PJJ, SPIP et en juridictions ;

- En réponse au courrier du conseiller de prévention CTS - DTPJJ relatif à l'enquête du CHSCTD en cours au CEF Les Cèdres.

- **Approbation du PV du CHSCTD du 8 décembre 2016.**

- **Élection du Secrétaire permanent du CHSCTD 13.**

**Bilan des CHSCTD PACA et CORSE pour l'année 2016** par Claire LAVESQUE – Référente  
HSCTH – PFI

S'agissant du CHSCTD des Bouches-du-Rhône :

### **Périodicité des réunions :**

Le CHSCTD des Bouches-du-Rhône est celui qui s'est le plus réuni au cours de l'année 2016 en comparaison des autres CHSCTD PACA/CORSE

### **Projets et points importants évoqués en 2016 :**

#### - Services judiciaires :

TI et CPH de MARTIGUES : Cité judiciaire de Martigues (Visite programmée au moment de la livraison du site)

CA Aix : signalement problématique d'hygiène et de nettoyage

TGI de Marseille : Comparutions immédiates tardives ; audit sur le fonctionnement électrique du P3; Restructuration du TPE et aménagement d'une cellule de crise

TGI d'Aix : même problématique en ce qui concerne les audiences de comparutions immédiates

TI de Marseille : températures excessives dans les salles d'audience

CPH Arles : problème d'accès et de sécurité. D'autres locaux sont envisagés.

#### - Administration pénitentiaire :

Déménagement SPIP

SPIP Aix : Charge de travail importante. Problème de parking

EMP : Effectif - sûreté

Ouvertures de Baumettes II et Luynes II (2018)

Maison centrale Arles : Radicalisation. Demande d'une information minimum sur le profil des détenus

#### - Protection judiciaire de la jeunesse :

UEHC Aix : travaux d'aménagement et de mise aux normes

UEHC Chutes Lavie

CEF : conditions de travail très difficile - Agressions

Déménagement DT PJJ 13

## **Visites de sites effectuées en 2016 par le CHSCTD :**

CA Aix-en-Provence le 11 décembre 2015

EPM le 11 mai 2016

UEHC Aix

Visites programmées ou à prévoir en 2017 : CEF – Baumettes II – SPIP Marseille- DTPJJ – Pôle judiciaire de Martigues

## **Bilan des thématiques les plus abordées :**

Ambiance de travail (température, bruit,...), Risques psycho-sociaux, violences et agressions, locaux (non adapté, vétusté,...), santé et médecine de prévention, travaux et déménagements, effectif et absentéisme, hygiène et propreté,.....

## **Les sujets les plus fréquemment abordés au sein des CHSCTD PACA et CORSE sont :**

- Les locaux et déménagements prévus :  
Sécurisation des accès et risque d'agressions. Nombreuses délocalisations prévues ainsi qu'équipements spécifiques : vidéo-surveillance, hygiaphone....  
L'ambiance de travail (problématiques de climatisation ou chauffage), locaux anciens et inadaptés. Majorité de projets de délocalisation de SPIP ;  
Le nettoyage : difficultés évoquées avec les marchés de nettoyage des locaux. Les prestations ne sont pas satisfaisantes :  
Présence de rats dans les établissements pénitentiaires ;
- Les Risques psycho-sociaux ;
- La problématique liée au manque de médecins de prévention dans certains secteurs. A ce sujet, l'année 2016 a vu l'arrivée de 3 médecins dans les Bouches-du- Rhône ;
- Le manque d'effectif et l'absentéisme ;
- L'organisation du travail pour les services judiciaires : les comparutions immédiates.

## **Points à améliorer :**

- La mise en place de fiches synthétiques, à développer;
- La création de groupes de travail;
- La réalisation des relevés de décision pour diffusion, notamment grâce à la mise en ligne sur l'intranet de la PFI d'Aix (<http://intranet.justice.gouv.fr/site/plateformes/aix-en-provence-11403/chsctd-14741/>) ;
- La rédaction d'un rapport annuel par le Président du CHSCTD;
- La transmission systématique des accidents du travail.

## **Remontée d'informations des participants au CHSCTD sur les problèmes actuels d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail :**

- **Problème du ménage non fait pendant plusieurs jours dans le local médical qui sert à recevoir le personnel des Baumettes :** le nouveau marché passé avec la société de nettoyage dans le cadre de Baumettes II ne prévoit pas l'entretien et le ménage de ce local qui accueille en moyenne 15 personnes par jour lors de la permanence du médecin de prévention. La présidente du CHSCTD va faire un courrier au chef d'établissement des Baumettes.
- **Problème à la cour d'appel d'Aix dans le service de la Chambre des urgences (Palais Verdun) :** le faux-plafond s'est écroulé et de gros problèmes d'électricité sont constatés notamment les jours de pluie. Des travaux seraient engagés. La présidente du CHSCTD propose de faire un point sur ce problème lors du prochain CHSCTD en juin pour voir si ces travaux ont effectivement été réalisés.
- **Problèmes de la prise en compte des risques psycho-sociaux au sein des juridictions :**  
Risques psycho-sociaux en général et en particulier le suivi psychologique et l'encadrement des personnels fragilisés (dépression,...) : cas du suicide d'un magistrat de la CA Aix. Il est proposé qu'un questionnaire sur les Risques psycho-sociaux soit mis en place.  
L'assistante sociale Marseille, met en avant la problématique du sous-effectif chez les assistantes sociales des Bouches-du- Rhône et le problème de la remontée des informations

tant par les services des RH que par les médecins de prévention.

La présidente du CHSCT propose la création au sein du CHSCTD d'un groupe de travail sur la question des RPS, en lien avec les médecins de prévention, les assistantes sociales et les conseillers de prévention. L'idée, plutôt que de proposer un questionnaire à tous les agents dont l'analyse serait ensuite trop fastidieuse, est de travailler sur un petit échantillonnage d'agents sur différents sites.

– **Point sur l'enquête du CHSCTD en cours au CEF des Cèdres :**

Il est fait un point sur l'enquête en cours concernant le CEF des Cèdres et la nécessité pour les membres du CHSCTD d'être formés aux enquêtes.

La présidente du CHSCT préconise un retour d'expérience des actuels enquêteurs du CEF pour s'en servir de base à une formation future sur les enquêtes.

Claire LAVESQUE indique que le CHSCT Ministériel est train d'élaborer un vademécum sur ce sujet des enquêtes par les membres des CHSCTD.

**Comptes-rendus des dernières visites effectuées par le CHSCTD des Bouches-du-Rhône :**

– **Visite du SPIP Marseille (Rue Fongate) :**

Installation depuis le 20 mars 2017. Laurence PAGNON (AA – SPIP) détaille les aménagements qui ont été faits suite à la visite du CHSCTD.

– **Visite des Baumettes II :**

Il est présenté aux membres du CHSCTD un état des lieux de cette visite (filets de protection manquants, sécurité,...). Le compte rendu de cette visite sera joint au PV de la réunion de ce jour.

Suite au récent mouvement de grève du personnel pénitentiaire des Baumettes : le Garde des Sceaux a rajouté 20 agents supplémentaires et différé l'ouverture du site au 14 mai 2017.

**Point sur le restaurant administratif du TGI de Marseille, par Céline PONS**

La délégation de service public a été lancée. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 07 avril 2017.

Début de la délégation de service public : 1er octobre 2017.

Le cahier des charges met en avant le choix des plats et le rapport qualité/prix. L'idée est de faire payer un prix fixe pour le repas (un plat principal et deux périphériques) et non un prix par plat.

4 Sociétés intéressées ont visité l'actuel restaurant administratif, 17 dossiers de candidatures ont été retirées pour constituer un dossier dans le cadre de cet appel d'offres.

Il est demandé s'il est possible de mettre des micro-ondes à disposition des agents qui ne prennent pas leur repas au restaurant administratif en raison du coût de celui-ci. Il est répondu qu'il existe déjà 3 micro-ondes mis à disposition des agents au P1. La présidente du TGI indique que compte tenu du manque de place dans la juridiction il n'était pas possible de prévoir un local de convivialité au P3.

**Création du SAUJ d'Aubagne et de Marseille, présentation par Sandra DE KORWIN et Isabelle GORCE, présidente du TGI de Marseille**

Sandra DE KORWIN, DSGJ TGI Marseille, présente les SAUJ (compétences en matière de renseignements fournis aux justiciables, calendrier de mis en place, outils et logiciels métiers utilisés par les SAUJ, ...). Sur le recrutement du personnel des SAUJ et les conditions de travail, Sandra DE KORWIN indique que des groupes de travail vont être constitués avec notamment des fonctionnaires du tribunal pour réfléchir à l'ergonomie, les RH et les conditions de travail de ces futurs SAUJ; Début du lancement de ces groupes de travail après les vacances d'avril. La présidence du TGI insiste sur l'importance de cette réflexion préparatoire, notamment sur le positionnement physique du personnel dans les SAUJ avec la création envisagée de deux équipes, une en front

office et une en back office.

L'UNSA JUSTICE demande à la Présidente du TGI quel est le budget que consacre la Chancellerie pour la mise en place de ces SAUJ, sachant que c'est de ce budget que dépend l'ergonomie, les RH et les conditions de travail de ces futurs SAUJ. La Présidente indique qu'il s'agit d'un budget national à répartir entre plusieurs juridictions, à charge pour elles de présenter des projets qui serviront de base à la Chancellerie pour répartir entre elles le budget.

Il est rappelé l'importance du recrutement du futur personnel des SAUJ sur la base du volontariat, l'accueil étant un service très difficile. Les conditions de travail (locaux,...) devront être surveillées par le CHSCTD;

L'UNSA JUSTICE propose une visite des SAUJ d'Aubagne et de Marseille par le CHSCTD (et notamment celui de Marseille lors de son ouverture prévue en septembre 2017). La date de cette visite du SAUJ de Marseille sera fixée lors du prochain CHSCTD en juin.

### Point sur l'UEMO de la Joliette

La Présidente du CHSCTD a été saisi par des agents du site.

Luc CHARPENTIER, DTPJJ, indique que les problèmes rencontrés d'inondations et électriques sont désormais réglés.

### Les accidents de travail et les dire

Constat : les accidents de service concernent majoritairement les personnels de l'administration pénitentiaire (agressions,...). Les accidents de trajet concernent toutes les directions.

La Présidente du CHSCTD attire l'attention des conseillers de prévention sur l'importance de la remontée des informations au CHSCT : assurer le suivi des accidents de travail (AT), faire remonter le nombre de jours d'arrêt, être vigilant sur la remontée des informations (exemple : aucun AT n'est remonté au CHSCTD de la maison d'arrêt de Luynes). Le CHSCTD est le lieu de synthèse et d'analyse de ces AT.

La Présidente du CHSCTD fait la même remarque pour les registres.

Proposition pour le prochain CHSCTD : la Présidente propose que Martine THIERRY, secrétaire administratif du CHSCTD, fasse une analyse des AT et registres au regard de la famille des risques (6 thématiques : ambiance, sécurité,...).

### Questions diverses :

- Il est évoqué le **problème du regroupement des personnes à l'extérieur des juridictions en cas d'exercice d'incendie et le danger que cela peut représenter en cas d'attentat** : Isabelle GORCE en sa qualité de Présidente du TGI indique que ce sont deux exercices et donc deux menaces différentes : le regroupement des personnes sur un site à l'extérieur du palais en cas d'incendie permet de s'assurer que tous les agents ont bien quitté la juridiction et sont en sécurité à l'extérieur. En cas d'attaque ou attentat terroriste, le principe n'est pas le regroupement des personnes sur un site à l'extérieur du bâtiment mais le principe du confinement : sécurisation des agents/justiciables à l'intérieur de la juridiction. A ce propos, la Présidente de la juridiction indique qu'un exercice de confinement sera réalisé prochainement au TGI de Marseille.
- **Situation du personnel du CD de Salon** : Le médecin de prévention au CD de Salon, alerte le CHSCTD sur la démotivation et le découragement qu'elle constate chez les agents du CD de Salon : les arrêts de travail se multiplient, et les problèmes se cristallisent dans les rapports avec la hiérarchie. Les organisations syndicales présentent sur le CD de Salon confirment cette situation et indiquent que le management orchestré par la Direction locale conduit tous les agents, tous corps confondus, au burn-out. Le médecin de prévention fait état de « mots humiliants » employés par la Direction à

l'égard du personnel du CD. La RH est présente et accepte le dialogue avec le médecin de prévention mais rien se résout.

La Présidente du CHSCTD demande au médecin de prévention, aux conseillers de prévention et aux organisations syndicales sur le site du CD de Salon de dresser un rapport objectif et circonstancié de la situation du personnel afin que le CHSCTD puisse avoir une base de travail et décide d'une éventuelle enquête si nécessaire. Il est proposé d'inviter la direction du CD de Salon à un prochain CHSCTD pour parler de ce problème.

La Présidente retient cette idée et propose une rencontre au prochain CHSCTD avec la Direction du CD de Salon ainsi que la DI.

Les organisations syndicales présentent sur le CD d'Arles indiquent que cet établissement rencontre la même problématique : le personnel est en état de burn-out, les arrêts maladie et demandes de mutation se multiplient. Le médecin de prévention qui intervient sur le site confirme cet état de fait : il y a de vrais cas de burn-out avec des arrêts maladie de 2 mois suivis d'une reprise en mi-temps thérapeutiques sur le CD d'Arles.

Une inspection Hygiène et Sécurité doit avoir lieu prochainement au CD d'Arles. La Présidente du CHSCTD préconise d'attendre le rapport de cette inspection pour décider de faire venir la direction du CD d'Arles au CHSCTD afin de dialoguer avec elle sur cette situation.

- **CPH Aix : Mise en place des compteurs EDF Linky** : Le personnel s'inquiète des risques s'agissant d'éventuelles émissions d'ondes électromagnétiques potentiellement dangereuses pour la santé, ainsi que l'intrusion dans le mode et les habitudes de consommation. Marie-Claire AIMAR, SAIJ Aix, indique que la question de cette installation (ou pas) relève de la compétence du SAR qui va étudier ces questions. Le docteur LLORET indique que ces compteurs sont installés d'office sauf refus des intéressés.
- **CPH Arles** : Marie-Claire AIMAR indique qu'un bilan amiante a été fait en 2004 (pas d'amiante sauf traces dans un bureau). Le CPH est actuellement à la recherche d'autres locaux.
- **Échanges et communication des documents aux membres du CHSCTD** : Il est indiqué qu'un site de remplacement du site d'échange AGORA va être mis prochainement en place afin que tous les membres du CHSCTD aient accès à l'ensemble des documents (PV, dires, registres,...).

### **Date du prochain CHSCTD et Calendrier des visites :**

Prochain CHSCTD : le 15 juin 2017 à 09h30.

Calendrier des PROCHAINES visites :

- DTPJJ : Date à fixer. Elle sera communiquée aux membres du CHSCTD afin le 15 juin.
- SAUJ - TGI de Marseille : Date à fixer. Visite avant la fin de l'année 2017.

\* \* \*

*Compte-rendu fait par Isabelle FERNANDEZ, membre du CHSCTD 13 pour l'UNSa JUSTICE/USM*